



CTA 28 MAI 2018

DÉCLARATION INTERSYNDICALE POUR LE MAINTIEN DE L'ACADÉMIE DE LIMOGES

Organisations représentées au CTA : FNEC-FP FO, FSU, Sgen-Cfdt, UNSA éducation
Organisations non représentées au CTA : CGT éduc'action, SNALC-FGAF, SUD éducation

Un récent rapport propose la suppression de l'académie de Limoges et sa fusion dans l'ensemble de la région académique Nouvelle Aquitaine. La mise en œuvre du processus étant proposée pour la rentrée 2020. Le Ministre reprend à son compte les orientations de ce rapport.

Le rôle du Ministère se limiterait à la ventilation des moyens aux 13 académies des grandes régions ainsi créées. Le Recteur unique de Bordeaux aurait toutes les compétences : gestion des personnels, budgets, carte scolaire, carte des formations ... (dès le 1^{er} janvier 2019 ?, comme le préconise le rapport).

Il aurait par ailleurs une grande latitude dans la définition de la politique éducative régionale.

Le rapport préconise également de réexaminer la carte des circonscriptions du 1^{er} degré, d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation territoriale et d'aborder la question du statut des écoles et de leurs directions.

Des mutualisations seraient opérées entre les services actuels des différentes académies dont les principaux objectifs sont la réduction des coûts budgétaires et des suppressions d'emplois. Elles conduiraient à une dégradation des conditions de travail de tous les personnels et à des mutations fonctionnelles ou géographiques contraintes, à l'image de ce qui s'est passé dans les autres services de l'Etat dans le cadre de la réforme territoriale.

Tout cela ne serait pas sans conséquence sur la qualité, la diversité et la proximité de l'offre éducative et sur la gestion de l'ensemble des personnels.

En quoi le Service Public d'éducation serait-il amélioré sur notre territoire ?

Au contraire, la régionalisation de l'éducation, à laquelle conduiraient les orientations de ce rapport, ne peut mener qu'à davantage d'inégalités dans l'accès des jeunes aux qualifications.

C'est pourquoi dans la perspective de l'amélioration du Service Public d'Éducation sur notre territoire, nous exigeons le maintien et l'amélioration du modèle académique actuel et demandons les créations de postes nécessaires à son bon fonctionnement.